

# **UNIVERSITE INTERAGES**

## **CONFERENCE**

**« Violence et ordre public en France au Moyen Age »**

**Madame Claude Gauvard**

**Professeur émérite  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne**

**Le Moyen Age, dans notre imaginaire, est étroitement associé à la violence qui règnerait partout, dans toutes les classes sociales aussi bien chez les nobles rompus à la guerre et à la vengeance que chez les petites gens aux mœurs grossières. Les récentes études sur les archives criminelles qui, dans le royaume de France, apparaissent en nombre à partir du XIIIème siècle, permettent de revoir ce schéma réducteur. Oui, la violence existe et l'homicide constitue le crime le plus répandu. Mais elle n'est pas débridée et elle obéit à des codes, en particulier au code de l'honneur que les paysans partagent avec les bourgeois et les nobles. Il s'agit de riposter si l'honneur a été blessé, de « démentir » l'auteur de la provocation pour conserver sa renommée. Cette forme de violence, considérée comme un « beau fait » est louée par tous, y compris par le roi qui gracie facilement les coupables. Pourtant la justice peut être sévère et elle est au fondement même de l'ordre public. Mais elle est moins coercitive que ne le laisse supposer la description des tortures et des supplices. En étudiant la série des lettres de rémission émises par le souverain ainsi que les archives des principaux tribunaux royaux tel le Parlement de Paris, il est possible de reconstituer les modes de résolution des conflits et de combattre les idées reçues : la civilisation du Moyen Age, en France, ne rime pas avec la barbarie des temps obscurs.**

**Le jeudi 5 avril 2018 à 14h30, à la Maison du Temps libre de Saint-Jean de Thouars**